



UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

UN/UNDP Brussels Office

Focal point in target countries, Joint Migration and Development Initiative

I. Informations liées au poste

Titre :	Point Focal en charge de l'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement en Tunisie
Departement:	Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD)
Supervision (Bureau Pays)	Team Leader Pauvreté
Supervision (PMU):	Chargé du programme de l'ICMD
Type de Contrat :	Contrat Individuel
Niveau du poste :	Consultant International
Languages required:	Pratique courante du français, connaissance de l'arabe et de l'anglais est un fort avantage.
Duration of contract:	12 mois

II. Contexte

La Commission Européenne et les Nations Unies ont lancé en 2009 une Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD) qui reflète la relation forte qui existe entre la migration et le développement. Le programme, financé intégralement par la Commission Européenne et géré depuis le PNUD de Bruxelles représente alors une innovation majeure comme un premier projet des Nations Unies non seulement vis-à-vis de ses rapports avec la Commission Européenne, mais également par son approche inter-agences pour la mise en œuvre. Fondée sur les résultats positifs et les leçons retenues, une nouvelle phase de ce programme consacrée à la dimension locale de la migration et du développement est financée par la Commission Européenne (CE) et la Direction pour la Coopération et le Développement (SDC) de la Suisse.

Les bonnes pratiques identifiées par l'ICMD ont montré l'importance de lier de façon efficace les initiatives de la société civile avec les programmes de développement locaux, afin d'atteindre des impacts qui soient durables sur le développement.

Les interventions des autorités locales réussies ont été le résultat de partenariats étroits établis avec un ensemble de parties prenantes de la société civile dont font également parti les partenaires sociaux et le secteur privé. Quand les autorités locales partagent une vision commune avec leurs partenaires, ils sont alors en mesure de développer des formes d'appropriation sur les projets les amenant à y consacrer le temps, l'énergie et les ressources nécessaires. Ce processus améliore leur rôle de décideur en ce qui concerne les questions liées à la migration. Les expérimentations d'initiatives (souvent) à petite échelle ont eu des conséquences positives et ont contribué à changer le degré d'activisme des administrations locales. Malheureusement, leur implication demeure, pour le moment, largement embryonnaire, et de nombreux obstacles existent, comme l'ont démontrées les recherches de l'ICMD, tels que le manque de coordinations efficaces au sein des administrations des autorités locales, ainsi qu'avec les autres parties prenantes locales. Dans une large mesure, la migration et le développement reste un champ d'action relativement neuf pour les administrations locales et un soutien ciblé est nécessaire pour articuler pleinement le potentiel que les autorités locales peuvent apporter à ce champs.

Le **programme** se concentre donc sur 3 zones d'intervention :

- Passer d'approches individuelles et isolées à des formes d'interventions plus structurées, à travers l'identification d'initiatives prometteuses d'autorités locales en partenariat avec des organisations de la société civile. L'échelle de ces initiatives dans les pays sélectionnés sera élargie afin de maximiser l'impact sur le développement local. Des orientations politiques et la définition de plan d'action seront tirées des expériences issues des initiatives soutenues ;
- Renforcer parmi les administrations locales sélectionnées les capacités à rendre effectifs les liens entre migrations et développement. Une attention particulière sera consacrée à la facilitation de la coopération entre les administrations des autorités locales pour maximiser leur habilité à se saisir du potentiel des migrations pour le développement ;
- Connecter les autorités locales à l'échelle mondiale, entre elles et d'autres parties prenantes ainsi que de faciliter les partenariats (entre autorités locales dans les pays d'origine et de destination des migrants, d'associations de migrants et de réfugiés, du secteur privé, des

partenaires sociaux, etc.) dans le but de renforcer la capacité des autorités locales à devenir des acteurs particulièrement impliqués dans le domaine de la migration et du développement.

Le programme va augmenter l'échelle d'initiatives d'autorités locales qui s'avèrent particulièrement prometteuses dans les liens qu'elles établissent entre les administrations locales et la société civile dans le champ de la migration et du développement. Cela sera effectué avec l'objectif d'approfondir l'impact sur le développement des initiatives financées, de répliquer les bonnes pratiques et d'augmenter leur portée afin de renforcer l'impact du programme au niveau des politiques.

Le programme organisera des formations ciblées à destinations les autorités locales qui sont déjà impliquées ou souhaitent s'engager dans des activités de migration et de développement. L'objectif sera de renforcer leurs compétences et de les équiper d'outils personnalisés leur permettant d'approfondir et renforcer leurs initiatives en cours.

Le programme mobilisera sa Communauté de Pratiques M4D dédiée (migration4development.org), mise en place lors de la première phase de l'ICMD sur le modèle de l'approche du PNUD pour la mise en réseau des individus et de la gestion des compétences. Ce réseau sera une plateforme ouverte à tous les acteurs pertinents dans le champ de la Migration et du Développement, et est composé d'organisations de la diaspora, d'associations de migrants, de partenaires sociaux, d'ONG pour le développement, de groupements de la société civile, d'universitaires, d'autorités locales, d'agences onusiennes, d'agences d'aide bilatérale, du secteur privé et de gouvernements.

Cinq agences (OIM, OIT, UNHCR, ONU FEMMES et UNFPA) sont engagées directement dans la direction stratégique du programme, et contribuent aux connaissances institutionnelles, à l'expertise et au réseau étendu permettant le succès du programme.

La mise en œuvre de ces initiatives sera gérée dans le cadre d'une approche décentralisée, coordonnée par un réseau de huit points focaux mis en place dans chacun des huit pays cibles, assurant ainsi la coordination générale et l'établissement de partenariats stratégiques entre tous les acteurs locaux et nationaux et les agences partenaires de l'ICMD au niveau local. Malgré le ciblage principal sur le rôle essentiel des acteurs locaux, un travail continu avec les instances de niveaux national est impératif afin de faciliter l'alignement national et infranational des soutiens aux initiatives locales, permettant ainsi aux acteurs locaux de prendre possession des initiatives tout en garantissant l'amélioration des impacts sur le développement, l'effectivité et la durabilité du programme.

Sous la supervision directe de la Chargée du Programme de l'ICMD et du Bureau du PNUD en Tunisie, le Point Focal soutiendra l'évaluation, le suivi et le renforcement des capacités des initiatives financées. La majeure partie du temps, elle/il sera basé(e) sur le site des initiatives approfondies afin d'assurer son rôle. En contact étroit avec les agences partenaires de l'ICMD, le Point Focal s'assurera également de la coordination et de l'articulation des initiatives au niveau des différentes parties prenantes locales, assurant la liaison avec les entités nationales et infranationales, afin de les informer des activités du programme, d'atteindre un consensus et de gagner leur soutien.

Le Point Focal travaillera également en étroite collaboration avec le Spécialiste en charge du Développement Local de l'ICMD, afin de mettre une expertise technique à disposition des parties prenantes des projets, de rassembler et disséminer les leçons retenues et d'informer l'unité de gestion du programme des progrès effectués à travers de fréquents rapports d'évaluation et de mise à jour.

III. Tâches et responsabilités

1 .Appuyer et suivre les progrès des initiatives soutenues par l'ICMD en Tunisie et participer à la capitalisation des meilleures expériences

- En étroite coordination avec l'Unité de Gestion du Programme, consolider les résultats en provenance du suivi des initiatives subventionnées dans les pays cibles ;
- Collecter les leçons retenues et les bonnes pratiques en vue de soutenir la rédaction des plans d'actions spécifiques des pays ;
- Diffuser et disséminer les leçons retenues et les bonnes pratiques identifiées à travers des rapports d'analyse ;
- Fournir un soutien à la rédaction des documents de capitalisation des leçons retenues ;
- Mettre en œuvre un cadre de gestion des risques à destination des processus de suivi et d'évaluation ;
- S'assurer de la dépense conforme des budgets des initiatives sélectionnées ;
- S'assurer de la mise en œuvre conforme et dans le temps des initiatives, en cohérence avec les objectifs établis ;
- Suivre étroitement les initiatives dans le but de mettre en valeur et fournir un soutien à la mise en œuvre de tout changement et ajustement nécessaire au succès des initiatives dans l'éventualité ou des obstacles non prévus ou des problèmes surviennent,

- Informer à tout moment l'Unité de Gestion du Programme de tout et de tous les changements, progrès et incidents ;
- Envoyer des rapports d'évaluation et de suivi régulièrement à l'Unité de Gestion du Programme.

2. Apporter une expertise technique aux initiatives soutenues par l'ICMD

- Avec le soutien de l'Unité de Gestion du Programme, conduire une évaluation précise des besoins afin de définir les domaines d'expertise dont ont besoin les parties prenantes aux projets afin de mettre en place avec succès leurs activités ;
- Avec le soutien de l'Unité de Gestion du Programme et les agences partenaires de l'ICMD, apporter une expertise technique aux parties prenantes des projets selon leurs besoins, à la fois de façon individuelle et organisationnelle ;

Suivre les formations mises à disposition des parties prenantes une fois qu'elles sont de retour sur les lieux de mise en place des projets.

3. Faciliter la coordination et les partenariats avec les acteurs locaux / nationaux / régionaux / internationaux afin d'accroître la portée de l'ICMD et de mobiliser des circonscriptions d'acteurs locaux dans les régions d'intervention

- Faciliter une approche décentralisée de la gestion du programme à travers la mise en place d'un cadre de travail inter-agence propice, permettant la collaboration effective entre les agences partenaires pour la coordination du programme, basé sur le Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement ;
- Fournir un soutien à la cartographie, la prise de contact, la mobilisation et la création de synergies avec les réseaux d'autorités locales existant aux niveaux nationaux et internationaux ;
- Mettre en place ou renforcer des alliances stratégiques entre les gouvernements locaux et nationaux et les organisations de la société civile, les universités, les entités sociales et les autres parties prenantes locales ;
- Coordonner et renforcer toutes les alliances entre les acteurs principaux aux niveaux locaux et nationaux afin de renforcer l'impact, la visibilité et les résultats du programme ;
- Communiquer avec l'Unité de Gestion du Programme afin de consolider les stratégies d'implication vis-à-vis des autorités locales dans les pays cibles et au niveau mondial ;
- Engager les bureaux locaux de la Direction pour le Coopération et le Développement de la Suisse et des délégations de l'Union Européenne pour les tenir au courant régulièrement des activités et de la mise en œuvre du programme au niveau national et créer des synergies avec les autres activités financées par le donneur.
- Organiser et coordonner les rendez-vous avec les agences partenaires de l'ICMD, les gouvernements nationaux et locaux, les entités sociales, les universités et les autres acteurs pertinents pour mobiliser des circonscriptions d'acteurs locaux dans les régions d'intervention ;
- Disséminer les leçons retenues des projets approfondis et étendus et faciliter le partage des connaissances et le dialogue entre les acteurs locaux des régions d'interventions.
- Fournir des rapports sur les réunions et diffuser les idées et conclusions de toutes les parties prenantes.

IV. Résultats attendus et livrables

- ✓ Appuyer et suivre les progrès des initiatives soutenues par l'ICMD en Tunisie et participer à la capitalisation des meilleures expériences ;
- ✓ Apporter une expertise technique aux initiatives soutenues par l'ICMD ;
- ✓ Faciliter la coordination et les partenariats avec les acteurs locaux / nationaux / régionaux / internationaux afin d'accroître la portée de l'ICMD et de mobiliser des circonscriptions d'acteurs locaux dans les régions d'intervention.
- ✓ Comme résultats des domaines de travail décrits ci-dessus, les produits suivants sont attendus sur une base régulière, selon la périodicité fixée:
 - Réunions du Comité National de Suivi (au moins 4 pendant l'année)
 - Rapport d'activité du PF (tous les deux mois)
 - Rapport de monitoring (tous les trois mois), pour chaque projet, basé sur le plan de monitoring de projet connexe
 - Sessions de formation régulières en ligne avec le plan de renforcement des capacités établis par projet

La coordination et l'articulation des initiatives au niveau des différentes parties prenantes, en lien avec les entités nationales et infranationales et les agences onusiennes sont considérées comme essentielles pour la cohérence des initiatives au niveau national et infranational ainsi que le soutien et la coordination entre les gouvernements locaux et nationaux des pays cibles. Cela est nécessaire pour la durabilité et l'impact amélioré sur le développement des initiatives.

V. Compétences

Compétences organisationnelles :

- Justifier d'une expérience dans la coordination d'initiatives à multiples parties prenantes au niveau local et national ;
- Justifier de la capacité à promouvoir le partage de connaissances et les systèmes et outils de gestion des connaissances ;

Compétences fonctionnelles:

Plaidoyer et capacité à promouvoir un programme à vocation politique

- Créer des stratégies de sensibilisation efficaces ;
- Analyser des situations politiques et des scénarii et contribuer à la formulation de réponses institutionnelles.

Mettre en place des partenariats stratégiques

- Se mettre en réseau de façon efficace avec les partenaires, mettre à profit les opportunités de construire des alliances stratégiques pertinentes, en lien avec le mandat et la stratégie du PNUD ;
- Identifier les besoins et interventions nécessaires au soutien des homologues, clients et partenaires potentiels ;
- Promouvoir l'agenda du PNUD dans les rencontres inter-agences.

Promouvoir la capitalisation des connaissances et leur partage

- Faire valoir la valeur ajoutée des idées innovantes, capitaliser sur les succès et les réintroduire dans la mise en place de nouvelles approches ;
- Identifier les nouvelles approches et stratégies qui promeuvent l'usage d'outils et de mécanismes innovants.

Connaissance des métiers et expertise technique

- Comprendre les aspects les plus complexes de domaines spécialisés ainsi que les concepts fondamentaux des disciplines liées ;
- Se maintenir à jour des dernières évolutions dans les domaines et disciplines professionnelles et les connaissances de métier, chercher à se construire et se développer professionnellement ;
- Démontrer d'une compréhension exhaustive des technologies de l'information et les mettre en œuvre dans ses missions professionnelles.

Leadership and Discipline Personnelle

- Se concentrer sur les résultats à atteindre pour le client et répondre positivement aux retours et critiques ;
- Approcher continuellement son travail de façon énergique et avec une attitude positive et constructive ;
- Démontrer d'une ouverture d'esprit au changement et d'une capacité à gérer la complexité ;
- Démontrer d'aptitudes fortes pour la communication à l'orale comme à l'écrit
- Conserver son calme et son contrôle, même sous pression.

VI. Experience et connaissances requises

Education:	Un master obtenu dans une discipline adaptée (e.g. Economie, Planification urbaine et régionale, Développement économique local, Analyse des politiques, Développement du secteur privé et Migration). Une formation additionnelle en matière de Développement Economique local est un atout.
Experience:	Un minimum de cinq (5) ans d'expérience qualifiée sur le développement local et la migration, avec un intérêt particulier pour la politique, les stratégies, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes. Une expérience internationale ainsi qu'une expérience avec une organisation

	internationale pour le développement ou une organisation non-gouvernementale réputée est un atout considérable. Une expérience professionnelle passée sur des questions de migration et de développement est un atout considérable, ainsi qu'une habilité prouvée de créer et mettre en place des supports de connaissances et de renforcement des capacités. Connaissances informatiques de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook) et des applications liées à l'internet.
Langues requises:	Pratique courante du français, connaissance de l'arabe et de l'anglais est un fort avantage.

VII. Présentation de l'offre et critères d'évaluation

Le consultant devra faire parvenir les éléments suivants :

- a) **Curriculum Vitae;**
- b) –Proposition technique de 2 pages maximum répondant aux questions du critère B de la grille d'évaluation;
- c) **Offre financière** telle que définie ci-dessus.

Les critères de sélection permettant d'évaluer l'offre seront les suivants :

La méthode d'évaluation combinée sera utilisée

Le contrat sera attribué au consultant individuel ayant présenté l'offre évaluée comme étant;

- a) Conforme, et
- b) ayant reçu le score combiné le plus élevé selon les poids prédéfinis des notes technique et financière

"Conforme" peut être défini comme ayant rempli toutes les conditions requises par les termes de références.

Critères spécifiques de sélection:

* Poids des critères techniques: 70%

* Poids du critère financier: 30%

Seules les candidatures ayant obtenu un score d'au minimum **49 points** lors de l'évaluation techniques seront considérées pour l'évaluation financière.

Critères	Poids	Point maxi
<u>Techniques</u>	70%	70 points
Critère A : Master ou équivalent dans les domaine cités.....10 points Plus que Master dans le domaine cité.....15 points Un minimum de cinq (5) ans d'expérience qualifiée sur le développement local et la migration, avec un intérêt particulier pour la politique, les stratégies, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes. • 5 ans5 points • 5 a 7 ans10 points		15 points

- Plus de 7 ans15 points .		
Critère B : Connaissance pratique des questions liées à la migration et développement local : - Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?.....10 points - Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TOR?.....15 points - La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet?.....10 points		35 points
Critère B : Maîtrise de l'outil informatique Connaissances informatiques Microsoft Office (Word, Excel, Outlook) et des applications liées à l'internet.....10 points		10 points
Critère C : Connaissances linguistiques : - Français requis :.....5 points - Français et anglais ou arabe.....7 points - Français, Anglais et arabe.....10 points		10 points
Financier	30%	30 points
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)		

Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disant (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de la proposition financière).

Pour finir, les propositions seront ensuite classées en fonction de la note totale pondérée : Note Globale = $0,7XNt + 0,3XNf$. L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

VIII. Proposition financière et modalités de paiement

Le Consultant expert devra faire parvenir une offre financière incluant tous ses frais y compris le taux journalier d'honoraires et les frais liés à son déploiement en Tunisie (billet d'avion et tout frais connexe). Ses déplacements en Tunisie seront pris en charge par le projet selon le taux de perdiem officiel des Nations Unies en vigueur au moment de la mission.

Le paiement sera effectué selon un montant forfaitaire mensuel pour toute la durée du contrat.

IX. Lieu de travail

La mission se déroulera à Tunis. Le consultant expert pourra cependant être appelé à se déplacer à l'intérieur du pays selon les besoins de sa mission. L'ensemble de ses déplacements devront être arrêtés au préalable d'un commun accord avec l'équipe du projet.

XII. Approbation des TdR

Nom et titre : Ms. Cecile Riallant, Programme Manager